

# **AVERTISSEMENT AUX EMPLOYÉS**

En raison de la concurrence toujours plus vive, des frais généraux toujours croissants et des charges patronales augmentant sans cesse, il est apparu évident à la Direction qu'il fallait revoir l'organisation du travail.

Dès à présent, il devient obligatoire pour tous les employés d'ajouter une nouvelle pause parmi les traditionnelles pause-café, pause-cigarette, pause-repas, pause-pipi, pause-ragots, pause-emails et pause-internet.

**LE NOM DE CETTE NOUVELLE PAUSE :  
LA PAUSE TRAVAIL !**

